AR PREFECTURE
016-200054047-20191106-2019_11_06_10-DE
Reçu le 08/11/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

# COMMUNE DE CONFOLENS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**
---
**COMMUNE DE CONFOLENS**
---
Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés-Absents : 07
Délégations : 05

**Date de Convocation**: *28 octobre 2019*

**Date d'affichage** : *28 octobre 2019*

Le six novembre deux mil dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 28 octobre 2019, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

**Etaient présents** :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme VIGNAUD Christine, Mme LAFONT Cindy, Mme NGOMBET BITOO Madeleine Conseillers Municipaux,

**Excusé(e)s / Absent(e)s**: M. PONTCHARRAUD Michel, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. DEMONT Jean-Michel, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie

**Délégations** : M. PONTCHARRAUD Michel à M. GAULTIER Emmanuel, M. DEMONT Jean-Michel à Mme VILLEDARY Véronique, M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre, M. POINTIER Emeric à M. GUINOT Jean François, Mme VICTOR Nathalie à M. DUPRE Jean-Noël

**Secrétaire de séance** : Mme DEVAINE Colette

*Madame Lafont et Madame Ngombet Bitoo arrivent et prennent part au vote à partir de la délibération n° 5 : Eglise Sait Barthélémy, travaux de rénovation, demande de subventions*

---

2019/11/06
N°10

**10 - Finances - Subvention exceptionnelle à l'Association Musicale Municipale de Confolens**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est opportun d'encourager et de soutenir l'action associative en attribuant une subvention exceptionnelle de 500€ à l'Association Musicale Municipale de Confolens dans le cadre de l'organisation du quarantième anniversaire de la Banda « Lous Brandalous ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- AUTORISE Monsieur le Maire à verser à l'Association Musicale Municipale de Confolens une subvention exceptionnelle de 500 € au compte 6574 (participation à l'anniversaire des 40 ans)

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens